



LE MONDE

JURIDIQUE

LE MAGAZINE DES JURISTES DU QUÉBEC

Volume 22, numéro 2

4^s

8^e édition

Transactions 2014



L'avocat des conseils

Me Thierry Dorval, associé chez
Norton Rose Fulbright à Montréal
Président de l'Institut des Administrateurs
de Sociétés (Québec)

EXPERTISE JURICOMPTABLE: L'IMPACT D'UNE ÉQUIPE EXPÉRIMENTÉE

Présent dans plus de 40 villes en Amérique du Nord, en Asie, en Europe et au Royaume-Uni, NAVIGANT regroupe le plus grand nombre d'experts en JURICOMPTABILITÉ ET ENQUÊTES FINANCIÈRES au Québec.

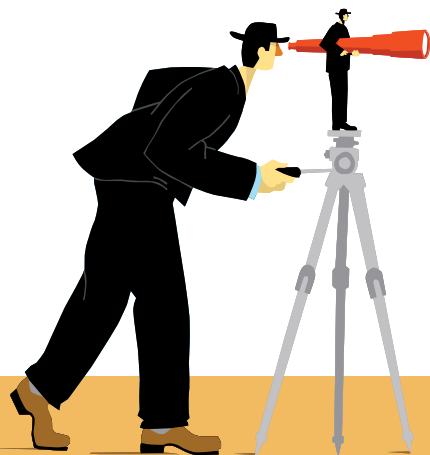
CE QUI NOUS DISTINGUE:
Nos compétences, notre grande expérience et notre indépendance.

Parmi nos services offerts au milieu juridique, notons les suivants:

- » Quantification du préjudice économique dans le cadre d'un litige ou d'une réclamation d'assurance
- » Enquêtes sur des soupçons et/ou allégations d'irrégularités, de fraude ou de corruption
- » Détermination d'une perte d'exploitation et évaluation d'entreprises
- » Ruptures de contrats et différends contractuels
- » Assistance lors de procès, témoignages et rapports d'experts

Nos associés et directeurs au Québec

Richard Forand CPA, CA, CA•EJC, MBA 514.227.6159	Alain Lajoie FCPA, FCA, CA•EJC, MBA 514.227.6163
André Lepage FCPA, FCA, CA•EJC, CFE 514.227.6164	Paul Levine FCPA, FCA, CA•EJC, EEE 514.227.6162
Jonathan Allard CPA, CA, CA•EJC, EEE, MBA 514.227.6158	Michel Hébert CPA, CA, CA•EJC 514.227.6171
Luc Marcil LL.L., CPA, CA, CA•EJC 514.227.6184	François Auclair CPA, CA, CFE 514.227.6183
Suzanne Harting BAA 514.227.6180	



NAVIGANT

navigant.com

Montréal: 514.798.5874 | Québec: 418.780.5874

LITIGE & ENQUÊTES • FINANCE & ÉCONOMIE • CONSEILS FINANCIERS • CONSEILS EN GESTION

Me Thierry Dorval de Norton Rose Fulbright

L'avocat des conseils

Par André Gagnon

Thierry Dorval est associé en droit des affaires chez Norton Rose Fulbright et président de la section du Québec de l'Institut des administrateurs de sociétés (IAS). Il est également président national de l'équipe Gouvernance et responsabilité des administrateurs de Norton Rose Fulbright. Il siège au sein des conseils d'administration de la Société des alcools du Québec, de l'Orchestre symphonique de Montréal et de la Société d'investissement jeunesse. Il est détenteur d'un baccalauréat et d'une maîtrise en droit de l'Université Laval et d'un MBA de l'Université d'Oxford, qu'il a obtenu avec distinction, faisant de lui le premier Canadien à recevoir cet honneur. Il possède également un doctorat en droit de l'Université d'Ottawa. Sa thèse de doctorat portait sur la gouvernance. Il est l'auteur du livre *Governance of Publicly Listed Corporations*, dont la deuxième édition a récemment été publiée chez Lexis-Nexis. Il discute avec nous des tendances en matière de gouvernance et de l'IAS.

Tendances en matière de gouvernance

Me Dorval conseille fréquemment les hauts dirigeants et administrateurs de sociétés sur des questions de droit corporatif, de valeurs mobilières, de concurrence et de gouvernance. Selon lui, les meilleures pratiques en matière de gouvernance sont souvent celles qui sont simples et axées sur la performance. D'ailleurs, sa thèse de doctorat visait à démontrer que toutes les règles de gouvernance se rattachent à deux principes fondamentaux : l'importance de gérer les conflits d'intérêts potentiels de façon indépendante et la mise en place de mécanismes afin de s'assurer que le conseil d'administration et la haute direction font ce qu'ils sont censés faire. Des pratiques basées sur ces principes devraient permettre aux administrateurs de s'acquitter de leurs devoirs de loyauté et de diligence.

Il souligne que, depuis une vingtaine d'années, les investisseurs institutionnels ont exigé et obtenu de nombreux changements dans les pratiques des sociétés cotées en bourse et les règles applicables à celles-ci. Les agences de conseil en vote, qui offrent leurs services à ces investisseurs institution-



Me Thierry Dorval

nels dans le cadre des votes par procuration, jouissent désormais d'une influence considérable. Il n'est donc pas étonnant que les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) aient récemment annoncé leur volonté d'établir des lignes directrices encadrant le travail de ces agences.

Par ailleurs, Me Dorval croit que les récents succès d'actionnaires activistes dans des dossiers fortement médiatisés vont inciter ces derniers à cibler davantage d'émetteurs canadiens. Les conseils des sociétés cotées en bourse doivent donc considérer certaines stratégies afin de se prémunir contre des actions opportunistes à cet égard. Ces stratégies peuvent inclure :

- des communications périodiques avec les plus importants actionnaires de la société afin de comprendre leurs inquiétudes et de s'en faire des alliés;
- l'adoption de mesures défensives, comme un règlement sur le préavis ou un régime de droit des actionnaires;
- l'engagement d'une firme de sollicitation de procurations et de conseillers juridiques aguerris.

Les autres enjeux de gouvernance qui préoccupent présentement les conseils incluent la gestion des risques et opportunités (par exemple, les questions touchant la cybersécurité), la diversité au sein du conseil et de la haute direction (de nouvelles règles des ACVM ont récemment été adoptées afin d'obliger les émetteurs à divulguer ce qu'ils font à cet égard) et le lien entre la rémunération des hauts dirigeants et la performance des sociétés qui les emploient.



Activité de lancement de saison de l'IAS avec comme conférenciers Me L. Yves Fortier, Me Thierry Dorval, le Professeur Yvan Allaire et M. Pierre Marcouiller.

Institut des administrateurs de sociétés

Thierry Dorval joue un rôle important au sein de l'IAS. Il fut l'un des fondateurs de la Section du Québec et en est maintenant le président. Cet organisme est passé de six (6) à près de 1000 membres en 10 ans. L'IAS Québec organise des séminaires de formation continue à l'intention des administrateurs. Plus de 550 personnes étaient présentes à la conférence nationale organisée à Montréal en septembre dernier.

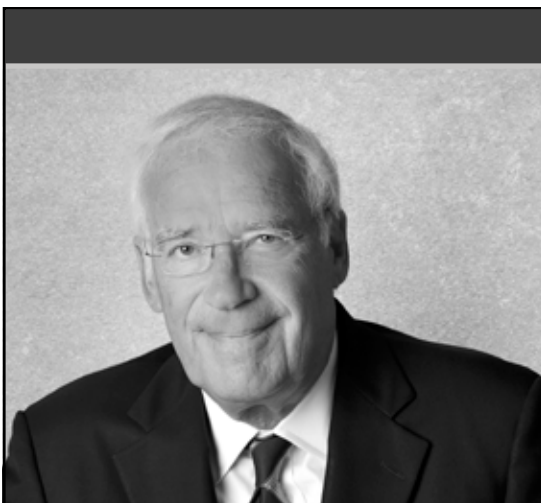
Selon Me Dorval, l'existence d'organisations telles que l'IAS est essentielle afin de faire entendre la voix des administrateurs de sociétés. L'IAS a d'ailleurs pris position, au cours des années, dans de nombreux dossiers importants, comme ceux de la défense des sièges sociaux, de la diversité au sein des conseils et des agences de conseil en vote. Ces prises de position ont permis des changements à certaines règles proposées par les ACVM.

Il mentionne parmi les initiatives à venir de l'IAS - Québec l'idée de réunir des présidents de conseils dans le cadre de

tables rondes au cours desquelles ils pourront discuter de leurs préoccupations et échanger sur les pratiques exemplaires.

D'après Me Dorval, les principaux défis futurs de l'IAS consisteront à accélérer son rythme de croissance, continuer à traiter de sujets pertinents pour les administrateurs et accentuer son rôle d'«influenceur», notamment quant aux règles régissant les sociétés et aux pratiques en matière de gouvernance, que l'IAS est souvent appelé à commenter.

À cet égard, Thierry Dorval croit que les règles en matière de gouvernance ne devraient pas être imposées aux sociétés de façon dogmatique, mais plutôt avec flexibilité. Lorsqu'une pratique exemplaire ne correspond pas aux besoins d'une société, ses administrateurs devraient pouvoir adopter un substitut mieux adapté à ses besoins. Selon lui, cette flexibilité est essentielle au bon fonctionnement de nos entreprises. Les règles de gouvernance devraient s'ajuster à la réalité des entreprises, et non le contraire.



UNE ÉVALUATION D'ENTREPRISE QUI REPRÉSENTE UNE VALEUR SÛRE

Jusqu'où voulez-vous aller?

Avec sa grande expérience en évaluation d'entreprises, en quantification de dommages économiques et en juricomptabilité, MNP soutient la communauté juridique en lui offrant des opinions indépendantes sur la valeur d'entreprises et en lui fournissant des éléments probants, tel que le montant de la perte de profits ou de valeur dans le cadre de litige financier.

Communiquez avec Richard M. Wise, au 514.861.6523 ou à l'adresse richard.wise@mnp.ca.



Transactions 2014

Blakes



Yannick Beaudoin



Clémentine Sallée



Patrick Menda



Alain Massicotte



John Leopardi



Claudia Leancu



François Dupuis



Jean Tessier



Jan Ali Mahnaz



Howard Levine



Vivianne Lapointe



Fabien Lanteri-Massa

Centre de détention Sorel Tracy – Blakes a conseillé le consortium retenu dans le cadre du projet en PPP visant l'aménagement et la construction de l'établissement de détention de Sorel-Tracy, de même que les services relatifs à celui-ci.

L'équipe de Blakes comptait notamment Alain Massicotte, Yannick Beaudoin, Clémentine Sallée, François Dupuis et Claudia Leancu.

H.I.G. Capital, LLC – Blakes a conseillé H.I.G. Capital, LLC dans le cadre de son acquisition des activités de papier fin de Cascades inc., par l'intermédiaire du membre de son groupe, Les entreprises Rolland inc.

L'équipe de Blakes comptait notamment Patrick Menda, John Leopardi, Shannon Consedine, Fabien Lanteri-Massa et Daniel Ferreira.

OIRPC – Blakes a représenté l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada (OIRPC) dans le cadre de ses

placements privés de 40 M\$ d'actions ordinaires du Groupe WSP Global Inc. relativement à l'acquisition de Focus et de 200 M\$ de reçus de souscription du Groupe WSP Global Inc. relativement à l'acquisition de Parsons Brinckerhoff Group Inc.

L'équipe de Blakes comptait notamment Howard Levine, Michael Bantey et Alfred Buggé.

Dalkia – Blakes a conseillé Dalkia, une filiale de Veolia, dans le cadre de l'aménagement d'un grand projet de production d'électricité à partir de la biomasse en Colombie-Britannique.

L'équipe de Blakes comptait notamment Philippe Bourassa, Alain Massicotte, Clémentine Sallée et Sébastien Géhu.

Novacap – Blakes a conseillé Novacap Industries relativement à l'acquisition d'une participation de 65 % dans The Master Group, un chef de file dans les domaines de la climatisation, de la réfrigération et du chauffage depuis 60



Shannon Consedine



Natalie Bussière



Philippe Bourassa



Patrick Shea



Joanna Myszka



Sébastien Vilder



Aude Godfroy



Sébastien Géhu



Daniel Ferreira



Alfred Buggé



Michael Bantey

ans et le plus important distributeur privé dans l'Est du Canada.

L'équipe de Blakes comptait notamment Patrick Shea, Sébastien Vilder, John Leopardi, Patrick Menda, Jean Tessier et Aude Godfroy.

Blakes a également conseillé Novacap Industries dans le cadre de l'acquisition d'une participation majoritaire dans The Laces Company, société située à Montréal qui se spécialise dans la fabrication et la distribution de produits de décoration pour la maison. The Laces Company exerce ses activités dans le monde entier et possède des bureaux aux États-Unis, au Canada et en Chine. La société exerce ses activités par l'intermédiaire de Maytex aux États-Unis et de Banyo-Decolin au Canada.

L'équipe de Blakes comptait notamment Patrick Shea, Sébastien Vilder, John Leopardi, Patrick Menda, Joanna Myszka et François Dupuis.

Standard Life - Blakes a été le conseiller juridique de

Standard Life plc dans le cadre de la vente de ses activités canadiennes à Manuvie pour 4 G\$ CA.

L'équipe de Blakes comptait notamment Natalie Bussière.

Prêteur privé - Blakes a représenté le prêteur dans le cadre du financement du parc éolien Témiscouata I de 25 MW et du parc éolien de Témiscouata II 50 MW. Les deux financements ont été achevés en juin 2014.

L'équipe de Blakes comptait notamment Sébastien Vilder, Aude Godfroy, Fabien Lanterri-Massa et Mahnaz Jan Ali.

Valeurs mobilières Desjardins inc. - Blakes a conseillé Valeurs mobilières Desjardins inc. dans le cadre de la vente de trois de ses succursales ontariennes à 3Macs et de la prise d'une participation minoritaire éventuelle dans 3Macs.

L'équipe de Blakes comptait notamment Philippe Bourassa, Sébastien Géhu et Vivianne Lapointe.

L'Orchidée Chine

Restaurant Chinois

2017 rue Peel, Montréal - Tél.: (514)287-1878 | www.orchideedechine.ca

« ...où la cuisine entretient le classicisme »
- Claire Vuitton, Le Monde Juridique

Principales transactions en 2014

Bureau de Montréal de BLG



Sylvie Bouvette



Louis Clément



Pierre Côté



Pascal DeGuise



Jonathan Dorval



André Dufour



Vincent Frenette



H. John Godber



Neil Hazan



Patrice Martin



Claudine Millette



Yaniv Saragosti

Banque HSBC Canada - *Pierre B. Côté, Claudine Millette, Christian Lazarre et Joëlle Girard*

BLG a représenté un syndicat bancaire mené par Banque HSBC Canada relativement aux facilités de crédit totalisant 193 \$M consenties à Englobe Corp. pour l'aider notamment à procéder à l'acquisition de LVM Inc., une filiale de Dessau, lesquels sont garantis par des actifs situés au Canada, aux États-Unis, en Grande Bretagne et en France.

Doris Inc. - *Neil Hazan, Yaniv Saragosti, Misha Benjamin, Charles Marquette, Kevin Bianchini, Geneviève Bergeron, Alexandre Buswell, Shawn Connelly, Raphael Roditi, Marie-Claude Bellemare, Pascal de Guise et Jon Smithen*

BLG a représenté la société Doris, fabricante et spécialiste de la mise en marché de bas collants diaphanes, de collants et de vêtements aminçissants auprès de détaillants au Canada et aux États-Unis, dans la vente de son entreprise à Les Vêtements de Sport Gildan Inc.

Collège Sainte-Anne de Lachine - *Louis Clément et François Longpré*

BLG a représenté les intérêts du Collège Sainte-Anne, une institution de la région de Montréal, dans le cadre de l'acquisition effectuée par cette dernière du Collège Queen of Angels (« QAA ») situé à Dorval, Québec. Cette acquisition prit la forme d'une fusion opérée entre ces deux (2) organismes sans but lucratif, une opération autorisée suite aux assemblées des membres et administrateurs de ces corporations.

Groupe Immobilier Oxford - *Sylvie Bouvette, Vincent Frenette, Manon Gauthier, Catherine Guertin, Geneviève Bergeron, Olivier Tardif, Joseph H. Takhmizdjian, Joëlle Girard, Line Abecassis, Raphael Roditi, Nathalie Duceppe et Patrick Trent*

BLG a représenté les intérêts du Groupe Immobilier Oxford

Suite à la page 9

Volume 22, numéro 2

LE MONDE JURIDIQUE

642, rue Pierre-Tétrault
 Montréal, (Québec)
 H1L 4Y5
 (514) 353-3549

Courriel : agmonde@videotron.ca
 Internet : www.lemondejuridique.com
 Facebook : Magazine Le Monde Juridique

Rédacteur en chef

André Gagnon, B. A., LL. L.

Adjointe à la rédaction

Jeanne d'Arc Tissot

Saisie de textes

Louis-Benjamin Gagnon

Publicité

642, rue Pierre-Tétrault
 Montréal, (Québec) H1L 4Y5
 Tél.: (514) 353-3549

Tirage et distribution

Zacharie Gagnon

Abonnement:

Mme Jeanne D'Arc Tissot
 Téléphone: (514) 353-3549

Infographie

Image-innée

Photographie

Paul Ducharme, Photographe

Le Monde Juridique est publié par
 Le Monde Juridique Inc.

Président et Éditeur: André Gagnon

La revue Le Monde Juridique paraît dix fois l'an.
 L'abonnement est de 40 \$ par année.
 (On peut aussi se la procurer à la librairie
 Wilson et Lafleur).

Le magazine Le Monde Juridique est indexé dans
 Canadian Advertising Rates and Data (Card).

COPYRIGHT 2014 - LE MONDE JURIDIQUE.

*La reproduction totale ou partielle des articles est
 formellement interdite sous peine de poursuite.*

**Me Thierry Dorval de Norton Rose Fulbright
 L'avocat des conseils**

Par André Gagnon 3

Transactions 2014

Blakes..... 5

BLG..... 7

Davies Ward Phillips & Vineberg..... 11

Lavery..... 13

Norton Rose Fulbright..... 16

Osler..... 19

**Décès de Me Raynold Langlois, associé-fondateur
 du cabinet Langlois Kronström Desjardins**

..... 23

**Le DPCP annonce la composition
 du Comité Dalphond**

..... 25

**Nathalie Gagnon obtient l'un des prix les plus convoités dans le
 monde juridique au Canada**

..... 26

**ROBIC annonce l'addition de Charles Goyer et Steven Lam
 à son équipe des sciences de la vie**

..... 26

Les prix Michel-Robert

Une reconnaissance importante pour notre associé conseil

..... 27

**L'honorable Jean-Louis Baudouin reçoit de prestigieuses
 distinctions en France**

..... 28

**Lavery souligne sa croissance exceptionnelle en 2014 et lance une
 nouvelle campagne publicitaire « Des alliés performants »**

..... 29

**Me Pierre J. Dalphond, juge retraité de la Cour d'Appel,
 s'est joint à Stikeman Elliott**

..... 30

SténoFac Inc.

Tous les services aux portes du palais...

**Une équipe bilingue de 17 sténographes
 à la fine pointe de la technologie
 à l'ère du numérique**

*Notre équipe bilingue de sténographes expérimentées vous offre la possibilité d'obtenir vos transcriptions
 au jour le jour, via Internet, en format condensé avec index de recherche ou en tout autre format que vous souhaitez.*

- Transcription à partir de CD, vidéo, répondeur
- Prise de vidéo
- Déposition par téléphone
- Vidéo conférences
- Salle d'interrogatoire

TOUS LES SERVICES AUX PORTES DU PALAIS..... UN SEUL NUMÉRO (514) 288-1888

50 De Brésolles, Montréal (Québec) H2Y 1V5

Télécopieur : (514) 288-4888 • Courriel : stenofac@stenographe.com • Internet : www.stenographe.com

dans le cadre de l'acquisition de 50 % de la propriété du Quartier DIX30MC située à Brossard, le deuxième plus important centre commercial au Canada, comprenant 2,3 millions de pieds carrés de surface commerciale multi-usages existants, en plus des deux futurs projets en développement. Au terme de cette acquisition, le Groupe Immobilier Oxford et Carbonleo sont devenus cogestionnaires de ce centre.

Iron Mountain - *Patrice Martin, Yaniv Saragosti, Jay Lefton, Paul Simon, André Royer, François Longpré, Sonia Mak, Daniel Lang, James Fu, Alexis Renaud, Subrata Bhattacharjee et Denes Rothschild*

BLG a représenté Iron Mountain (multinationale de gestion de l'information) dans le cadre de l'acquisition de Securit Records Management Inc., la filiale canadienne de Shred-it International ULC. La transaction annoncée en novembre devrait être complétée d'ici la fin de l'année 2014.

Parrish & Heimbecker - *André Dufour, Alfred Page, Steve Suarez, Andrew Bunston, Andrew Harrison, Stéphanie Campanaro, Robert Weir, Rick Coburn et Timothy Bailey*

BLG a représenté Parrish & Heimbecker dans le cadre de la vente de sa division de produits alimentaires à la Coopérative Exceldor. Parrish & Heimbecker, fondée en 1909, est l'une des entreprises les plus diversifiées au Canada dans le secteur de l'agro-alimentation, incluant l'approvisionnement et la mise en marché de grains, la mouture, développement de programmes de nutrition animale, l'élevage de volailles et la transformation alimentaire.

BMO - *Claudine Millette, Pierre B. Côté et Christian Lazzar*
BLG a représenté BMO, qui agissait à titre d'agent pour un syndicat bancaire, dans le cadre du refinancement de facilités de crédit consenties au Groupe Colabor Inc. et ses filiales, un grossiste et un distributeur de produits alimentaires et connexes.

BMO - *Claudine Millette, Christian Lazzar, Joëlle Girard et Jenna Grant*

BLG a agi à titre de conseillers juridiques canadiens pour BMO qui agissait à titre d'agent pour un syndicat bancaire, dans le cadre du refinancement de facilités de crédit consenties à Napec Inc. et ses filiales, un fournisseur de services de construction et d'entretien pour les marchés des services publics et de l'industrie lourde, faisant affaire au Québec, en Ontario et dans l'est des États-Unis.

Astral Media Outdoor, L.P. - *John Godber, Jonathan Dorval, Ryan Tomicic, Matthew Noel-Bentley et Barrie Pomerance*

BLG a représenté les intérêts d'Astral dans le cadre de l'acquisition des actifs (panneaux de publicités LED) de Macdonald Outdoor Advertising Inc.

ProMetic Sciences de la Vie inc. - *Pascal de Guise et Yaniv Saragosti*

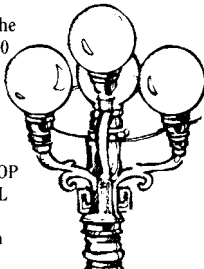
BLG a représenté ProMetic dans le cadre de son récent placement public d'actions ordinaires effectué par l'entremise d'un syndicat de preneurs fermes composé de Corporation Canaccord Genuity, le chef de file du syndicat, et de Paradigme Capital inc., RBC Dominion Valeurs mobilières inc. et de Valeurs mobilières Beacon Ltée. ProMetic a émis un total de 13 200 000 actions ordinaires à un prix par action de 1,90 \$ pour un produit brut total de 25 080 000 \$.

Diagnos Inc. - *Pascal de Guise, John Godber, Ryan Tomicic, Joseph Takhmizdjian et Misha Benjamin*

BLG a représenté Diagnos Inc., chef de file dans les services techniques en soins de santé, notamment le dépistage médical, le développement de logiciels et d'algorithmes, l'analyse de données et le traitement de l'image dans le cadre de la fusion de l'une de ses filiales en propriété exclusive avec Warnex Inc.

Le Mas des OLIVIERS

Ouvert
le dimanche
de 18 h 00
à
22 h 30



1216 BISHOP
MONTREAL

Réservation
861-6733

Clients confidentiels - *Pascal de Guise et Yaniv Saragosti*
BLG a représenté les principaux investisseurs institutionnels lors de leur investissement dans le fonds White Star Capital, un fonds transatlantique qui investit dans des « startups » dans le secteur des nouvelles technologies.

La Banque Toronto-Dominion - *Vincent Frenette, Olivier Tardif, Christian Lazarre et Joëlle Girard*

BLG a agi pour le compte d'un syndicat de 7 prêteurs mené par La Banque Toronto-Dominion et Banque de Montréal dans le cadre de l'augmentation temporaire des crédits octroyés à Innergex Énergie Renouvelable Inc., un leader dans l'industrie de la production d'énergie hydro-électrique, éolienne et solaire, afin de porter ces crédits à 475 000 000 \$.

Attraction Images Inc. - *Vincent Frenette, Olivier Tardif et Misha Benjamin*

BLG a agi pour le compte d'Attraction Images Inc., une entreprise affiliée à Attraction Média Inc. qui œuvre dans le domaine de la production télévisuelle et cinématographique, dans le cadre de l'acquisition de Groupe

LP8 Média Inc. (anciennement La Presse Télé Inc.). Le vendeur était Propriétés Numériques Square Victoria Inc., une filiale de Gesca Inc.

Bank of America - *Vincent Frenette, Joëlle Girard et Nathalie Olivier*

BLG a agi pour le compte de deux syndicats bancaires distincts, tous deux dirigé par Bank of America, dans le cadre de facilités de crédit octroyées à Bauer Performance Sports Ltd pour les fins de l'acquisition de la division des équipements de baseball d'Easton-Bell Sports.

3Macs (MacDougall, MacDougall & McTier) - *Fred Enns, Matthew Williams, Lisa Cabel, Joe Takhmizdjian et James Fu*

BLG a agi pour le compte de 3Macs dans l'acquisition par 3Macs de trois succursales de Valeurs mobilières Desjardins (la firme de courtage du Mouvement Desjardins) situées en Ontario, en plus du transfert de leur personnel et de leurs clientèles. De plus, les conseillers de 3Macs auront accès aux produits de gestion de patrimoine de Desjardins et ce dernier pourra prendre une participation minoritaire dans 3Macs au cours de l'année à venir.

Visitez notre site Internet : www.netc.net

netCOMMUNICATIONS Inc.

Votre partenaire stratégique pour des solutions Internet et mobiles à l'avant-garde de la technologie



Nos services

Stratégies et SEO
Commerce et affaires électroniques
Développement de sites internet et mobiles
Développement d'applications mobiles
Réseaux Sociaux
Hébergement
Accès Internet haute vitesse
Soutien technique Web et informatique personnalisé

info@netc.net | 514.871.1844 | 450.346.3401

Transactions 2014

Davies Ward Phillips & Vineberg



Sébastien Thériault



Brian Bloom



Sébastien Roy



Richard Cherney



Neil Kravitz



Hillel Rosen

Davies Ward Phillips & Vineberg a agi pour le **Fonds de placement immobilier Cominar** relativement à l'acquisition pour 1,527 milliard de dollars d'un portefeuille de centres commerciaux, d'immeubles à bureaux et d'immeubles industriels détenus par Ivanhoé Cambridge, filiale immobilière de la Caisse de dépôt et placement du Québec. En plus de cette acquisition, Davies a assisté Cominar dans toutes les opérations de financement nécessaires à l'acquisition, par voie de placement privé de parts de fiducie à Ivanhoé Cambridge pour un produit brut d'environ 250 millions de dollars, par l'émission de parts de fiducie dans le cadre d'une acquisition ferme pour un produit brut d'environ 250 millions de dollars, par l'émission de débentures pour un montant de 550 millions de dollars, par la mise en place de nouveaux crédits-relais de 275 millions de dollars et de nouveaux prêts hypothécaires de 250 millions de dollars.

Les avocats au dossier : *Sébastien Thériault, Joseph Jarjour, Chrystelle Chevalier-Gagnon, Sylvie Samson, Christine Lenis, Nicolas Morin, Christina Sauro, Fred Purkey, Marie-Emmanuelle Vaillancourt, Michel Pelletier, Diana Lyrantzis, Louise Patry, Mark Katz, Jim Dinning, Antoine Lessard, Richard Cherney, Elias Benhamou, Sébastien Roy, Claudia Michaud.*

Davies Ward Phillips & Vineberg a agi pour **Laboratoires Paladin Inc. et Joddes Limitée et des membres de la famille Goodman**, plus importants actionnaires de Labo-

ratoires Paladin Inc. relativement à l'acquisition de Laboratoires Paladin Inc. par Endo Health Solutions Inc. dans le cadre d'une opération réglée en actions et en espèces d'une valeur d'environ 3 milliards de dollars.

L'opération a été réalisée au Canada au moyen d'un plan d'arrangement conforme à la Loi canadienne sur les sociétés par actions et, aux États-Unis, au moyen d'une fusion conforme aux lois du Delaware. Aux termes du plan d'arrangement, Endo a acquis toutes les actions ordinaires émises et en circulation de Paladin, en échange de quoi chaque actionnaire de Paladin a reçu, pour chaque action de Paladin dont il était propriétaire à la clôture, 1,6331 action d'Endo, la somme en espèces de 1,16 \$ CA et une action de Thérapeutique Knight Inc. (« Knight »), une société pharmaceutique spécialisée canadienne nouvellement constituée et cotée en bourse ayant reçu certains actifs de Paladin dans le cadre de l'opération. La négociation des actions d'Endo au NASDAQ et à la TSX et la négociation des actions de Knight à la Bourse de croissance TSX ont débuté le 3 mars 2014.

Les avocats au dossier : *Hillel Rosen, Elliot Greenstone, Neil Kravitz, Christine Lenis, Brian Bloom, Marie-Emmanuelle Vaillancourt, Peter Glicklich, Charles Tingley, Mark Katz, Louis-Martin O'Neill, Nicholas Rodrigo, Andreeanne Fortin, Brian Kujavsky, Julien Brosseau, Gerald Shepherd, Nir Servatka, Olivier Désilets, Richard Cherney, Rhonda Rudick, Scott Hyman, Serge Semenovych.*

Représentation de **J.P. Morgan Securities Inc.** en sa qualité de co-teneur de livres et de représentant des acquéreurs initiaux relativement au placement de billets non garantis d'un capital de 400 millions de dollars américains d'Air Canada.

Avocats au dossier : *Richard Cherney, Neil Kravitz, Dan Wolfensohn et Brian Kujavsky*

Représentation du **Groupe WSP Global Inc.**, société ouverte mondiale de services d'ingénierie professionnels établie à Montréal, au Québec, relativement à la conclusion d'une convention d'arrangement prévoyant l'acquisition de toutes les actions émises et en circulation de Focus Group Holding Inc., société multidisciplinaire de génie et de consultation établie en Alberta et servant principalement les marchés du pétrole, du gaz et du génie civil de l'Ouest canadien, pour un prix d'achat total de 366 050 000 dollars.

Avocats au dossier : *Franziska Ruf, Sébastien Savage, Christine Lenis, Fotini Gagaoudakis et Mark Katz*

Représentation du **Fonds de solidarité** des travailleurs du Québec (F.T.Q.) et de la Caisse de dépôt et placement du Québec relativement à l'acquisition par les fonds Permira des actions d'Atrium Innovations inc. pour environ 1,1 milliard de dollars par voie d'un plan d'arrangement.

Avocates au dossier : *Franziska Ruf et Marie-Emmanuelle Vaillancourt*

Représentation du comité spécial du conseil d'administration de **Nordion Inc.**, société ouverte d'Ottawa, au Canada, dans le cadre de l'acquisition de celle-ci par Sterigenics, grande société mondiale de services de stérilisation faisant partie du portefeuille de sociétés de GTCR LLC, importante entreprise de capital-investissement de Chicago, au prix de 826 millions de dollars américains. Nordion est l'un des principaux producteurs mondiaux d'isotopes médicaux et de technologies de stérilisation.

Avocate au dossier : *Franziska Ruf*

Représentation de **CDP Financière Inc.**, filiale en propriété exclusive de la Caisse de dépôt et placement du Québec, dans le cadre d'un placement de billets de premier rang d'un capital de 2 milliards de dollars américains aux États-Unis et au Canada.

Avocats au dossier : *Sébastien Roy, Christine Lenis, Nicolas Morin et Evan Paperman*

Représentation du **Fonds de placement immobilier Cominar** relativement à la clôture de la réouverture du placement de ses débetures non garanties de premier rang de série 4 à 4,941 % échéant le 27 juillet 2020 d'un capital de 100 millions de dollars.

Avocats au dossier : *Sébastien Roy, Elise Beaugard et Fred Purkey*

Représentation de **Lunetterie New Look Inc.** relativement à l'acquisition de la quasi-totalité des biens de Optic Direct Inc., opérant sous la bannière Greiche & Scaff au Québec, pour un prix d'achat de 17,75 millions \$, et la conclusion de diverses ententes afin de financer cette acquisition, incluant une augmentation de 10 millions \$ de crédit à terme de premier rang, lequel est maintenant à 53 millions \$, et un placement privé par acquisition ferme pour l'émission de 500 000 reçus de souscription au montant de 20,00 \$ par reçu avec un syndicat de firmes d'investissement canadiennes dirigé par GMP Valeurs Mobilières S.E.C.

Avocats au dossier : *Richard Cherney, Brian Bloom, Olivier Désilets, Dan Wolfensohn, Christine Lenis, Julien Brosseau, Antoine Lessard et Andrea Dupuis*

Conseillers juridiques d'une société en commandite dont les associés directs et indirects comprennent **La Corporation Cadillac Fairview Limitée et le Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario**, relativement à un prêt à la construction de 155 millions de dollars consenti par La Banque Toronto-Dominion en vue de la construction de la Tour Deloitte, tour polyvalente ultramoderne qui sera située dans une section historique et prestigieuse du centre-ville de Montréal, au Québec.

Avocats au dossier : *Brian Salpeter, Alain Roberge, Dan Wolfensohn, Florence Simard et Michael Disney*

Représentation d'**Ivanhoé Cambridge** relativement à une coentreprise avec Pierre Moffet et Sobey's Québec établie en vue du projet de développement Projet QB, un complexe mixte multi-résidentiel et commercial qui comprendra jusqu'à 400 unités locatives et 200 unités de copropriété dans le quartier de la Cité-Universitaire de la ville de Québec.

Avocats au dossier : *Brian Salpeter et Anthony Arquin*

Lavery - Transactions 2014



Michel Servant



Marc Rochefort



Raphael Bacal



Francois Renaud



Philip Nolan



Katia Opalka



Eric Gélinas



Benjamin Gross



Jean-Sebastien Desroches



Stephanie Destrempe



Nicolas Gagnon



Rene Branchaud

Keurig Canada inc. – Lavery a agi à titre de conseiller juridique pour Keurig Canada inc. dans la vente de son réseau de franchises des cafés-bistros Van Houtte à Groupe d'alimentation MTY, Inc. Selon les modalités de l'entente, Keurig Canada est demeurée propriétaire de la marque Van Houtte, tandis que MTY a acquis la propriété de l'ensemble des actifs visés par l'exploitation du réseau de franchises.

L'équipe de Lavery, dirigée par Jean-Philippe Turgeon, comprenait Valérie Boucher, Stéphanie Destrempe, Guillaume Synnott et Sonia Guérin.

Omaha Lancers – Lavery a agi à titre de conseiller juridique auprès de Benoît Robert et ses associés dans la vente de American Hockey Group, LLC (« AHG »), la société opérant le club de hockey Omaha Lancers de la United States Hockey League (USHL). En vertu de cette transaction, toutes les parts des membres d'AHG ont été vendues à Crossbar Down, LLC. Les Omaha Lancers étaient dirigés par Benoît Robert qui a quitté son poste de président-directeur général afin de se consacrer à ses nouvelles fonctions de président et

chef de la direction du Groupe Sports et divertissements de Québec Média.

L'équipe de Lavery, dirigée par Sébastien Vézina, comprenait Guillaume Synnott, Éric Gélinas et Anne-Sophie Lamonde.

La Caisse de dépôt et placement du Québec – Lavery a appuyé la Caisse de dépôt et placement du Québec (« la Caisse ») dans le cadre d'un investissement de plus de 100 millions \$ sous la forme de dette, d'équité et d'achat d'une partie de la production (streaming), qui s'inscrivait dans des opérations de financement totalisant une somme de près d'un milliard \$ visant à fournir à Stornoway Diamond Corporation un montage financier complet pour la construction et l'ouverture de la mine de diamant Renard, au nord de Chibougamau.

L'équipe de Lavery, dirigée par Benjamin Gross, comprenait René Branchaud et Josianne Beaudry, valeurs mobilières; Darina Bashilova, financement et sûretés; Katia Opalka, environnement; Nicolas Gagnon,



Nicole Messier



Sonia Guerin



Anne-Sophie Lamonde



Sebastien Vezina



Jean-Philippe Turgeon



Guillaume Synnott



Etienne Brassard



Guillaume Lavoie



Darina Bashilova



Josianne Beaudry

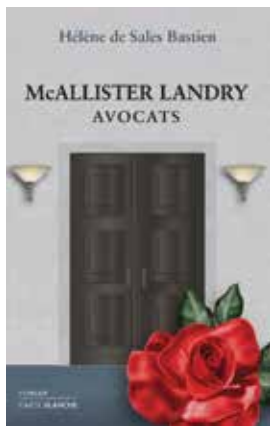


Valerie Boucher

construction; Nicole Messier, immobilier; et Guillaume Synnott, transactionnel.

Cominar – Lavery a représenté le syndicat des placeurs pour compte dans la clôture de la réouverture du placement des débetures de série 4 à 4,941 % d'un montant de 100 millions de dollars du Fonds de placement immobilier Cominar. Le 7 mars 2014, le Fonds de placement immobilier Cominar a clôturé la réouverture du placement de ses débetures non garanties de premier rang de série 4 à 4,941 % échéant le 27 juillet 2020 d'un capital de 100 millions de dollars. Les débetures étaient offertes au prix de 1 028,41 \$ par tranche de 1 000 \$ de capital de débetures, majoré de l'intérêt couru et impayé

pour la période commençant le 27 janvier 2014, inclusivement, et se terminant à la date de clôture du placement, exclusivement. Le rendement effectif des débetures (si elles sont détenues jusqu'à l'échéance) est de 4,425 % par année. Cominar, le troisième fonds de placement immobilier diversifié en importance au Canada, demeure actuellement le plus important propriétaire d'immeubles commerciaux dans la province de Québec. Les débetures ont été vendues par un syndicat de placeurs pour compte dirigé par Financière Banque Nationale inc. et BMO Nesbitt Burns inc., qui comprenait RBC Dominion valeurs mobilières inc., Valeurs mobilières Desjardins inc., Marchés mondiaux CIBC inc., Scotia Capitaux inc. et Valeurs Mobilières TD inc.



Hélène de Sales Bastien publie un troisième roman

MCALLISTER LANDRY AVOCATS

À paraître cet automne
aux Éditions Carte blanche

L'équipe de Lavery était dirigée par Marc Rochefort et Michel Servant et elle comprenait Guillaume Lavoie et Philip Nolan.

Industrielle Alliance – Lavery a représenté l'Industrielle Alliance dans le rachat de ses actions privilégiées de série C d'un montant total de 100 millions de dollars. Effectivement, le 31 décembre 2013, l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. a procédé au rachat de la totalité de ses actions privilégiées à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de catégorie A, série C pour un montant total de 100 millions de dollars. Les actions privilégiées de série C ont été rachetées conformément aux droits, privilèges, restrictions et conditions afférentes aux actions privilégiées de série C et ont été radiées de la cote de la Bourse de Toronto le 31 décembre 2013.

L'équipe de Lavery comprenait Marc Rochefort et Michel Servant.

Héroux-Devtek inc. – Lavery a agi comme conseiller juridique auprès de Héroux-Devtek inc., un important fabricant canadien de produits aérospatiaux, dans le cadre de l'acquisition de la totalité du capital-actions de APPH Limited, établie au Royaume-Uni, et de APPH Wichita, Inc., établie aux États-Unis (ensemble, « APPH »), deux filiales de la société BBA Aviation plc (LES : BBA). APPH est un fournisseur intégré de trains d'atterrissage ainsi que de systèmes et assemblages hydrauliques destinés aux fabricants d'équipement d'origine (OEM) et au marché des pièces de rechange. En vertu de cette transaction, Héroux-Devtek a fait l'acquisition de quatre usines de APPH situées au Royaume-Uni et d'une autre à Wichita, au Kansas. Ces usines comptent au total environ 400 employés, dont 40 spécialistes œuvrant au sein du service d'ingénierie de conception. Le prix d'achat, déduction faite de la trésorerie acquise d'environ 4 millions de dollars américains, s'est élevé approximativement à 124 millions de dollars américains. L'opération a été financée au moyen des liquidités disponibles de Héroux-Devtek et de sa facilité de crédit existante.

L'équipe transactionnelle de Lavery, dirigée par Jean-Sébastien Desroches, comprenait Josianne Beaudry et Raphaël Bacal. L'équipe financement de Lavery, dirigée par François Renaud, comprenait aussi Étienne Brassard.

445, rue Saint-Vincent
Montréal (Québec)
H2Y 3A6
Tél. 514.842.3901
1.800.831.3901
Télec. 514.842.7148
www.delavoy.ca

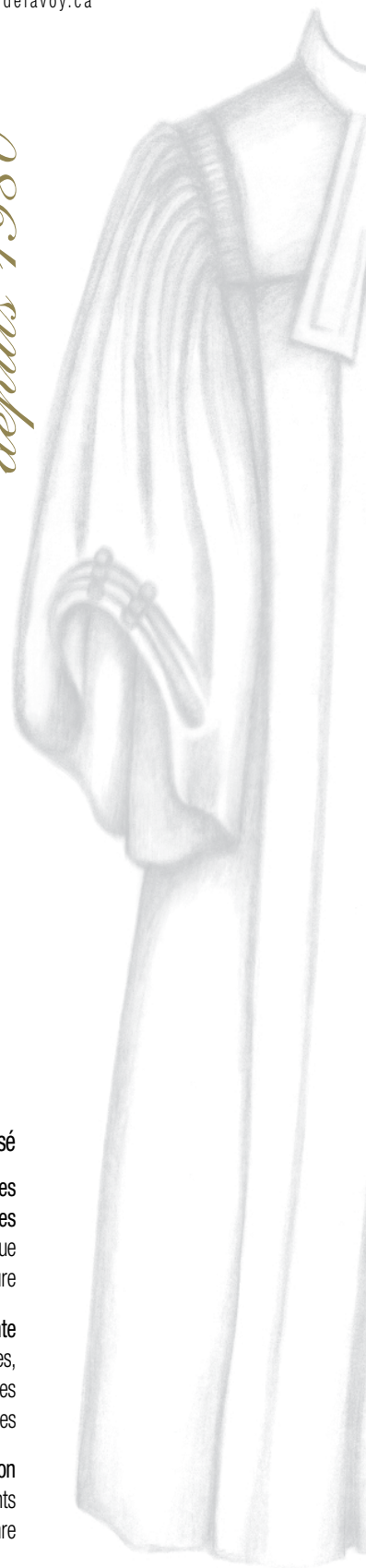
Confection
DE LAVOY
depuis 1980

Service personnalisé

Toges et accessoires
vestimentaires
pour profession juridique
et magistrature

Location et vente
tuxedos et accessoires,
toges, mortiers et épitoges
pour collation des grades

Nettoyage et réparation
de vêtements
de tout genre



Norton Rose Fulbright Transactions 2014



Stephen Kelly



Francis Legault



Amar Leclair Ghosh



Steve Malas



Peter Wiazowski



Paul Raymond



Mario Caron



Chris Hilbert



Arnold Cohen



Mark Eade



Sébastien Gardère



Cathy Singer

Ivanhoé Cambridge

Les bureaux de Montréal et de Toronto ont fourni des conseils à Ivanhoé Cambridge dans le cadre de la vente de son portefeuille immobilier à Fonds de placement immobilier Cominar en contrepartie de 1,35 G\$. Le prix de l'acquisition ainsi que les frais de transaction ont été financés au moyen i) d'un nouveau prêt hypothécaire de 10 ans de 250 M\$ consenti par Otéra Capital, filiale de services de financement immobilier commercial de la Caisse de dépôt et placement du Québec; ii) le placement privé d'Ivanhoé Cambridge; et iii) le solde d'une facilité de crédit renouvelable non garantie de Cominar et de liquidités.

L'équipe de Norton Rose Fulbright Canada était dirigée par Mario Caron et Francis Legault et comprenait Miguel Manzano, Thierry Dorval, François Côté, Derek Chiasson, Louis Roy, Jean Bertrand, Sophie Perreault, Pamela Horton, Julie Paquette, Jacques Lemieux, Marly Ochmann St-Jean, Jean-Nicolas Prévost, Michael Lieberman, Marilynne Rougeau, Catherine Tees, Vincent Filiatrault, Peter Riddell, Laurence Farmer, Renée Loiselle, Jean Piette et Marie-Andrée Thibault.

TELUS Corporation

Les bureaux de Montréal, de Toronto et de Calgary ont fourni des conseils à TELUS Corporation dans le cadre d'un appel public à l'épargne visant de nouveaux billets de premier rang non garantis d'un montant en capital total de 1,2 G\$ CA comprenant des billets 3,75 %, série CQ échéant le 17 janvier 2025 d'un montant en capital total de 800 M\$ CA et des billets 4,75 %, série CR échéant le 17 janvier 2045 d'un montant en capital total de 400 M\$ CA.

L'équipe de Norton Rose Fulbright Canada était dirigée par Francis Legault (valeurs mobilières, droit des sociétés et fusions et acquisitions) et comprenait Pierre Dagenais, Denno Chen, Hoori Chitilian et Trevor Zeyl (valeurs mobilières, droit des sociétés et fusions et acquisitions), Adrienne Oliver et Brian Milne (fiscalité).

SNC-Lavalin

Les bureaux de Montréal, de Toronto et de Calgary ont fourni des conseils à SNC-Lavalin (TSX : SNC) relativement à la conclusion d'un accord contraignant visant la



Eric Stevens



Roger Watkiss

vente de la totalité de sa participation dans AltaLink, la plus grande société de transport d'électricité réglementée d'Alberta, à Berkshire Hathaway Energy. Selon les modalités de l'accord et une date de clôture prévue le 31 décembre 2014, le produit brut de la vente pour SNC-Lavalin s'élèvera à environ 3,2 G\$.

L'équipe de Norton Rose Fulbright Canada était dirigée conjointement par Stephen Kelly (droit des affaires) et Éric Stevens (fusions et acquisitions) et comprenait Richard Wagner (droit antitrust), Elliot Shapiro (valeurs mobilières), David Crandall, Mathieu Deschamps, Marly Ochmann St-Jean et L. Bernette Ho (réglementation).

Municipalité régionale de Waterloo

Les bureaux de Toronto, d'Ottawa et de Londres ont fourni des conseils à la municipalité régionale de Waterloo relativement à la conclusion d'un accord de PPP avec un consortium du secteur privé pour la conception, la construction, le financement, l'exploitation et l'entretien de la phase I du système de train léger régional ION™ qui couvrira 19 km entre Kitchener et Waterloo, en Ontario. Le projet nécessitera des dépenses en immobilisations de 818 M\$.

L'équipe de Norton Rose Fulbright était dirigée par Roger Watkiss (Toronto) et comprenait Sandra Nissan (Toronto), Geoffrey Gilbert (Ottawa), Andrew Buisson (Londres), Andrew Pritchard (Ottawa), John Naccarato (Ottawa), Madeleine Donahue (Toronto), Chris Hunter (Toronto), Rob Percival (Toronto), David Bannon (Toronto), Karen Galpern (Toronto), Matthew Bernardo (Toronto), Amanda Fortuna (Toronto), Elizabeth Cai (Toronto) et Ken Jennings (Ottawa).

5-Crescent Point Energy Corp.

Le bureau de Calgary a fourni des conseils à Crescent Point Energy Corp. relativement à des questions de droit des sociétés, de valeurs mobilières, de droit de l'emploi, de fiscalité et de droit de la concurrence portant sur l'acquisition de CanEra Energy Corp. au moyen d'un plan d'arrangement pour une valeur d'entreprise approximative de 1,1 G\$.

L'équipe de Norton Rose Fulbright était dirigée par Mark G. Eade et comprenait Justin Ferrara, Dion Legge, Rashi Sengar, Bradley Schneider et Krista Treasure.

6-Yamana Gold Inc.

Les bureaux de Toronto, d'Ottawa et de Montréal ont fourni des conseils à Yamana Gold Inc., dans le cadre de son acquisition conjointe avec Agnico Eagle Mines Ltd. d'Osisko Mining Corporation en contrepartie de 3,9 G\$.

L'équipe de Norton Rose Fulbright était dirigée par Cathy Singer (droit des sociétés, finances et valeurs mobilières, fusions et acquisitions et mines et ressources) et comprenait Robert Mason, Dawn Whittaker, Trevor Zeyl, Elizabeth Cai et Janet Wong (droit des sociétés, finances et valeurs mobilières, fusions et acquisitions et mines et ressources), Adrienne Oliver et Barry Segal (fiscalité), Ned Steinman et Miguel Manzano (droit immobilier et mines et ressources), Nicole Sigouin et Mary Kelly (prêts), Kevin Ackhurst (droit de la concurrence), Julie Himo, Orestes Pasparakis, Sophie Melchers, Ruth I. Wahl et Dominic Dupoy (litiges).

Stornoway Diamond Corporation

Les bureaux de Montréal, de Toronto et de New York ont fourni des conseils à Stornoway Diamond Corporation relativement à son engagement de financement contraignant de 946 M\$ conclu avec Orion Co-Investments I Limited, société américaine de capital d'investissement, Investissement Québec (par l'intermédiaire de sa filiale en propriété exclusive Ressources Québec) et la Caisse de dépôt et placement du Québec pour le financement du projet de mine de diamants Renard.

L'équipe de Norton Rose Fulbright était dirigée par Amar Leclair-Ghosh et comprenait Steve Malas, Serge Levy, Elliot Shapiro, Solomon Sananes, Robert Mason, Michèle Friel, Amélie Métivier, David Crandall, Peter Riddell, Marly Ochmann St-Jean et Renée Loiselle (droit des sociétés et valeurs mobilières), Derek Chiasson et Ed Heakes (fiscalité), Chris Hilbert et Manny Rivera (droit américain).

Bombardier Inc.

Les bureaux de New York, de Montréal, de Hambourg, de Paris, de Londres et de Milan ont fourni des conseils à Bombardier Inc. relativement à son récent placement d'obligations de 1,8 G\$ US sur les marchés des capitaux américains.

L'équipe de Norton Rose Fulbright était dirigée par Paul Raymond, Chris Hilbert et Pete Wiazowski et comprenait Solomon Sananes, William Stelwagon, Amélie Métivier, Peter Riddell, David Crandall et Marilyne Rougeau. Jules Charette et Antoine Desroches ont donné des conseils en

matière de fiscalité canadienne et Michael P. Flamenbaum, en matière de fiscalité américaine. L'équipe internationale de Norton Rose Fulbright était composée de Paolo Daviddi (Milan), Klaus von Gierke (Hambourg), Martin McCann (Londres) et Luc Rentmeesters (Paris).

TELUS Corporation

Les bureaux de Toronto et de Montréal ont fourni des conseils à TELUS Corporation (TSX : T) relativement à un appel public à l'épargne de nouveaux billets de premier rang non garantis comprenant deux séries d'un montant en capital total de 1 G\$ CA, soit des billets 3,20 %, série CO, échéant le 5 avril 2021 d'un montant en capital total de 500 M\$ CA et des billets 4,85 %, série CP, échéant le 5 avril 2044 d'un montant en capital total de 500 M\$ CA.

L'équipe de Norton Rose Fulbright Canada était dirigée par Francis Legault (valeurs mobilières, droit des sociétés et fusions et acquisitions) et comprenait Pierre Dagenais, Denno Chen et Hoori Chitilian (valeurs mobilières, droit des sociétés et fusions et acquisitions), Adrienne Oliver et Jessica Lyn (fiscalité).

Turquoise Hill Resources Ltd.

Les bureaux de Montréal et de Toronto ont agi à titre de conseillers juridiques de Turquoise Hill Resources Ltd. dans le cadre d'un placement de droits de 2,4 G\$ US aux termes duquel des droits ont été émis à tous les porteurs d'actions ordinaires en circulation pour la souscription d'un total de 1 006 116 602 actions ordinaires, qui ont généré un produit brut d'environ 2,4 G\$ US.

L'équipe de Norton Rose Fulbright Canada était dirigée par Steve Malas et comprenait Elliot Shapiro, Michael J. Lang, Amélie Métivier, Meghan Stewart, Catherine Simard et Catherine Tees (droit des sociétés et valeurs mobilières), Martin Thériault (droit bancaire) et Derek Chiasson (fiscalité).

Bank of America, N.A.

Les bureaux du Canada, du Royaume-Uni, des Pays-Bas, de l'Allemagne, de Singapour et de l'Australie ont agi à titre de conseillers juridiques internationaux (sauf aux États-Unis) de la Bank of America, N.A., en qualité d'agent administratif et de prêteur, relativement à l'établissement de facilités de crédit renouvelables de premier rang garanties adossées à des actifs (« facilités de crédit ») d'un montant en capital total de 2 G\$ US (y compris les facilités américaines, canadiennes et irlandaises) consenties au géant informatique américain Dell Inc. Les facilités de crédit sont une des principales composantes d'un montant

approximatif de 24,9 G\$ US mobilisé aux fins du rachat de Dell Inc. par le fondateur de la société, Michael Dell, et une société de capital d'investissement mondiale, Silver Lake Partners, dans le cadre d'une fermeture du capital de la société.

L'équipe de Norton Rose Fulbright au Canada était dirigée par Arnold Cohen et comprenait David Amato, Martin Rochette, Barry Segal, Matthew Lippa et Amanda Fortuna, au Royaume-Uni, Michael Black, Helen Rimmer et Alex Dunn, aux Pays-Bas, Herman Wamelink, Claire Kim et Joep Duinker, en Allemagne, Oliver Sutter et Bernhard Fiedler, à Singapour, Yu-En Ong et Jenida Satem, et en Australie, Chris Redden, Nuncio D'Angelo et Hannah Logan.

SNC-Lavalin

Les bureaux de Montréal, de Toronto et de Londres ont fourni des conseils au Groupe SNC-Lavalin inc. (SNC-Lavalin) relativement à l'offre au comptant recommandée faite par SNC-Lavalin (GB), filiale en propriété exclusive de SNC-Lavalin, visant la totalité des actions ordinaires émises et devant être émises de Kentz Corporation (Kentz). Les actions ordinaires émises et devant être émises de Kentz sont évaluées à environ 2,1 G\$ CA dans le cadre de l'acquisition.

L'équipe transfrontalière de Norton Rose Fulbright était dirigée conjointement par Raj Karia et Stephen Kelly et comprenait les associés Paul Whitelock, Andrew Phillips, Robert Borduas, James Dunnett, Ian Giles et Richard Wagner.

Hanesbrands Inc.

Les bureaux de Montréal et de Toronto ont conseillé Hanesbrands Inc., une des plus importantes sociétés de commercialisation de vêtements d'intérieur de marque de classe mondiale (dont Hanes, Champion, Wonderbra, Playtex, Bali, Maidenform), dans le cadre de la réalisation d'un processus de vérification diligente en propriété intellectuelle internationale aux fins de l'acquisition de DBApparel de France, un chef de file de la commercialisation de sous-vêtements, d'articles chaussants et de lingerie en Europe (DIM, Nür Die et Lovable) en contrepartie de 400 M€ (environ 528 M\$), auprès de Sun Capital Partners, Inc. Le portefeuille de marques de commerce comprenait environ 1 800 marques de commerce dans quelque 120 territoires.

L'équipe de Norton Rose Fulbright, dirigée par Sébastien Gardère, comprenait Christopher Hunter (associé), Xavier Beauchamp-Tremblay (avocat), Steven Zuccarelli (avocat), Érika Bergeron Drolet (avocate) et Rémi Weiss (avocat) (propriété intellectuelle).

Mandats représentatifs 2014

Osler Montréal



Christiane Jodoin



Shahir Guindi



Manon Thivierge



Francois Paradis



Etienne Massicotte



Chris Main

Encore une fois en 2014, les avocats du bureau de Montréal d'Osler, de concert avec leurs collègues des bureaux d'Osler ailleurs au pays et ceux qui fournissent des services juridiques américains à New York, ont conseillé leurs clients sur un large éventail de mandats, incluant des transactions et des litiges parmi les plus complexes au pays. Voici une liste de certains clients – des sociétés publiques et des sociétés privées, des entreprises bien établies et des étoiles montantes de la relève canadienne et québécoise – que les avocats du bureau de Montréal d'Osler ont eu le plaisir de représenter sur des mandats d'importance cette année :

Fusions et acquisitions

- Groupe de jeux Amaya Inc., dans le cadre de l'acquisition de la société Oldford Group Limited (propriétaire-exploitant des marques PokerStars et Full Tilt Poker) au coût de U.S. 4,9 milliards de dollars.
- Atrium Innovations inc. (chef de file mondial de produits de santé naturels établi au Québec) dans le cadre de son acquisition par les fonds Permira, le Fonds de solidarité FTQ et la Caisse de dépôt et placement du Québec au moyen d'une opération dont la valeur s'élève à 1,1 milliard de dollars.
- MEGA Brands Inc. dans le cadre de l'acquisition de

celle-ci par Mattel, Inc. d'une valeur totale de 460 millions de dollars américains.

- TELUS Corporation, relativement à l'entente établie en 2014 en vue d'acquérir Mobilicity au coût de 350 millions de dollars.
- PasswordBox Inc., dans le cadre de sa vente (par le biais de vente d'actions) à Intel.
- Chemtrade Logistics Income Fund dans le cadre de la vente de son entreprise d'élimination du soufre et de services de conformité à Montréal-Est à Suncor Energy Products Inc. pour 120 millions de dollars.
- Placements Borsa Inc., Mach Holdings Inc. et Jolina Capital Inc., dans le cadre de l'acquisition d'une participation de 50 % dans l'édifice Sun Life à Montréal, au coût de 138 150 000 \$, ainsi que de la coentreprise connexe avec la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie, et du financement avec la Banque Nationale du Canada.
- Pure Energies Group Inc., un chef de file du secteur solaire résidentiel canadien et américain dans le domaine de l'acquisition de clients sur le Web, dans le cadre de sa vente à NRG Energy, Inc., une compagnie inscrite à



Sylvain Lussier



Suzanne Côté



Silvana Conte



Mark Brender



Eric Levy



Francois Auger

la cote de la New York Stock Exchange ayant une capitalisation boursière d'environ 10 milliards de dollars.

- Ressources Sphinx Ltée (auparavant Donner Metals Ltée), dans le cadre de l'acquisition d'un intérêt de 100 % dans le projet Preissac de nickel-cuivre-EGP de Mines Virginia Inc. et dans le cadre de l'acquisition d'une option d'achat d'un intérêt de 100 % dans le projet aurifère Dollier de Ressources Cartier Inc.
- SherWeb Inc. dans le cadre de l'acquisition d'ORCS Web Inc., société située à Charlotte en Caroline du Nord.
- Groupe de jeux Amaya Inc., dans le cadre de la vente de Ogame Network Limited par Cryptologic Limited, une filiale détenue à 100% par Amaya Gaming Group Inc., à NYX Gaming (Gibraltar) Limited ainsi que d'un investissement par Groupe de jeux Amaya Inc. dans NYX Gaming Group Ltd. par l'émission d'une débenture convertible.
- TELUS Santé, dans le cadre de l'acquisition de la technologie de ZRx Prescriber auprès de ZoomMed Inc.
- TELUS Santé, dans le cadre de l'acquisition de XD3 Solutions, fournisseur de solutions de gestion de pharmacie servant plus de 150 établissements au Québec
- Zebra Technologies Inc. dans le cadre de son acquisition des actifs du « Entreprise Business » de Motorola Solutions Inc. pour US\$3.45 milliards.

Capital de risque – Opérations de financement

- Teralys Capital Fonds d'innovation, dans le cadre de la structure et de la création d'un fonds de fonds de capital-investissement axé sur l'investissement dans le secteur des technologies et des sciences de la vie.
- Information Venture Partners I, L.P., pour le fonds et le

commandité dans le cadre de la création du fonds de capital-investissement Information Venture Partners I, L.P. et de l'acquisition par le fonds d'un portefeuille de titres de la Banque Royale du Canada.

- Liphorus Pharmaceuticals Inc. dans le cadre d'une ronde de financement d'actions de catégorie A.
- Inocucor Technology, dans le cadre d'une ronde de financement par voie de débentures convertibles par Cycle Capital.
- Ywire Tecnology, dans le cadre d'un financement par voie de débentures convertibles par Cycle Capital.
- Cycle Capital et Braemar, dans le cadre d'une ronde de financement de catégorie C de Enerkem.
- Milestones Pharmaceutical, dans le cadre d'une ronde de financement de catégorie A.
- Behaviour Interactive, dans le cadre d'un financement par Fonds Capital Culture Québec, société en commandite.

Financement d'entreprises

- Groupe de jeux Amaya Inc., dans le cadre de placements privés (i) de reçus de souscription au montant de 640 millions de dollars canadiens, (ii) d'actions privilégiées convertibles de 1,050 milliard de dollars américains et (iii) d'actions ordinaires de 55 millions de dollars américains.
- DataWind Inc., dans le cadre de son premier appel public à l'épargne d'un montant de 30 millions de dollars à la Bourse de Toronto.
- Morgan Stanley & Co. LLC, Merrill Lynch, Pierce, Fenner & Smith Incorporated, Goldman, Sachs & Co.



Sandra Abitan



Robert Yalden



Vitale Santoro

et les autres acquéreurs initiaux, dans le cadre d'un placement de billets de rang supérieur à 3,15 % venant à échéance en 2024 d'un capital de 2,0 milliards de dollars américains effectué par CDP Financière Inc., filiale en propriété exclusive de la Caisse de dépôt et placement du Québec.

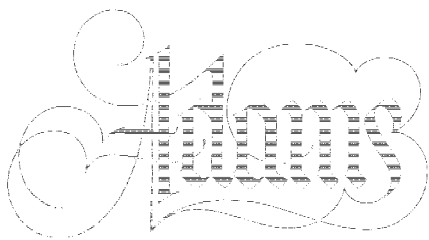
- JP Morgan et les autres acquéreurs initiaux, dans le cadre d'un placement de billets de premier rang d'un capital de 325 millions de dollars américains effectué par Imperial Metals Corporation.
- Société en commandite Gaz Métro et Investissement Québec, dans le cadre d'une prise de participation de 50 millions de dollars par Investissement Québec dans Gaz Métro GNL, S.E.C. pour le financement du projet de construction et mise-en-opération d'un train de liquéfaction de gaz naturel.
- Neptune Technologies & Bioressources Inc. dans le cadre d'un placement public transfrontalier d'actions ordinaires de 25 millions de dollars américains en vertu du régime d'information multinational des États-Unis et du Canada.
- EXO U Inc., dans le cadre d'un placement privé de 4 517 000 unités, chaque unité étant composée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire pour un produit brut total de 7 001 350 \$.
- Pyrogenesis Canada Inc., dans le cadre d'un placement privé de 5 812 366 unités, chaque unité étant composée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire pour un produit brut total de 3 487 419,60 \$.
- Fonds de placement immobilier PRO, dans le cadre d'un appel public à l'épargne et d'un placement privé simultané d'unités, composées chacune d'une part de fiducie

et de la moitié d'un bon de souscription de part, pour un produit brut total de 26,4 millions de dollars.

- ThermoCeramix Corporation, dans le cadre de l'opération admissible au moyen d'une prise de contrôle inversée de Springrock Capital Inc. et dans le cadre d'un placement privé d'actions ordinaires de 7,5 millions de dollars.

Litiges et Recours collectifs

- Imperial Tobacco Canada Ltée, dans le cadre de sa défense opposée à deux recours collectifs portant sur la responsabilité du fait du produit, de la contestation de la validité constitutionnelle de la législation québécoise sur le tabac et de la défense relative à une demande en recouvrement de coûts de soins de santé de 60 milliards de dollars déposée par le gouvernement du Québec.
- Banque de Montréal, Banque Amex du Canada, Banque Royale du Canada, La Banque Toronto-Dominion, Banque Canadienne Impériale de Commerce, La Banque de Nouvelle-Écosse, Banque Nationale du Canada, Banque Laurentienne du Canada et Citibanque Canada auprès de la Cour suprême du Canada afin de contester l'applicabilité sur le plan constitutionnel de la Loi sur la protection du consommateur du Québec aux banques.
- Irving Oil, dans le cadre d'un recours collectif en responsabilité civile faisant suite à un déraillement au Lac-Mégantic.
- Financière Manuvie, la Compagnie d'assurance-vie Manufacturers, Benesure Canada inc, Broker Support Centre inc. et Agence d'assurance Sécurité du Crédit inc., dans le cadre de la défense d'une recours collectif proposé traitant de produits d'assurance-vie et d'assurance invalidité en lien avec les prêts hypothécaires.
- Vivendi Canada Inc. dans le cadre d'un recours collectif relié à la modification d'un régime d'assurance médicale pour retraités (incluant devant la Cour suprême du Canada).
- Banque de Montréal, devant la Cour d'appel dans le cadre de la faillite de T.M.I.- Éducation.com inc.
- Le Comité d'enquête du Conseil canadien de la magistrature concernant l'honorable Lori Douglas, relativement à l'exécution du mandat de l'avocate indépen-



DEPUIS 1850

GRAVURES ADAMS INTERNATIONAL LTÉE

POUR TOUS VOS BESOINS EN IMPRIMERIE

IMPRIMER, GRAVER, ESTAMPAGE À CHAUD, GAUFREUR

EN-TÊTES DE LETTRES
ENVELOPPES
CARTES D'AFFAIRES

INVITATIONS
ANNONCES
COUVERTURES, ETC.

SYSTÈME DE GESTION DE COMMANDES EN LIGNE

**S.V.P. COMMUNIQUER AVEC NOUS
POUR RECEVOIR DES ÉCHANTILLONS
GRATUITS OU UNE SOUMISSION**

5690, BOUL. THIMENS
ST-LAURENT, QUÉ. H4R 2K9
FAX (514) 937-9316
TÉL. (514) 937-7744
adamsoe@adamsengraving.com

MONTRÉAL & TORONTO
1-888-232-6729

dante en ce qui a trait notamment à son intervention dans le cadre de recours en révision judiciaire institués devant la Cour fédérale.

Insolvabilité et Restructuration

- Homburg Invest Inc., pour la mise en œuvre de sa restructuration sous la LACC, notamment l'annulation d'environ 800 millions d'euros d'obligations commerciales et hypothécaires et la création de Geneva Properties N.V., une société néerlandaise d'investissement immobilier possédant des propriétés commerciales en Allemagne, aux Pays-Bas et dans les États baltes.
- Credit Suisse AG, à titre d'agent d'un groupe de prêteurs, dans une dispute entre créanciers en lien avec les procédures de Papiers White Birch en vertu de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies.
- PwC, à titre de séquestre canadien des actifs de George Marciano, dans le cadre de litiges entourant la reconnaissance et l'exécution au Canada de procédures de faillite américaines.
- Deloitte Restructuring Inc., en sa qualité de contrôleur dans le cadre de procédures en vertu de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies de Metcalfe & Mansfield Alternative Investment VII Corp. (en sa qualité de fiduciaire de Devonshire Trust)
- Richter Groupe Conseil Inc., en sa qualité de syndic à la faillite de MABE Canada Inc.
- KPMG Inc., en sa qualité de contrôleur dans le cadre de procédures en vertu de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies de Prosep Inc.

Régimes de retraite et avantages sociaux

- Fiduciaires du Régime de retraite de l'Université de Montréal dans le cadre d'un recours collectif concernant certains placements de l'actif de la caisse de retraite.
- Vivendi Canada Inc. dans le cadre d'un recours collectif relié à la modification d'un régime d'assurance médicale pour retraités (incluant devant la Cour suprême du Canada).
- IBM Canada Limitée dans le cadre d'un recours collectif relié à la modification de régimes de retraite et d'avantages sociaux post-retraite.

Décès de Me Raynold Langlois, associé-fondateur du cabinet Langlois Kronström Desjardins

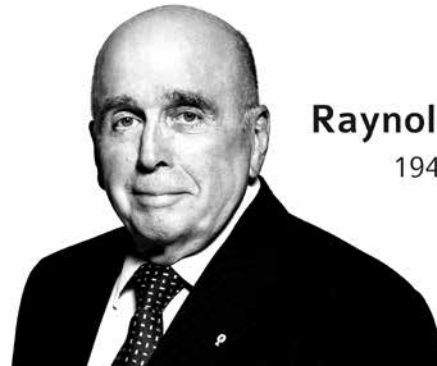
C'est avec beaucoup d'émotion et de tristesse que le cabinet Langlois Kronström Desjardins (LKD) annonce le décès de son associé-fondateur. Me Raynold Langlois est décédé à l'Île-des-Sœurs, entourés des siens, le 29 octobre 2014, à l'âge de 73 ans.

« Me Langlois était un homme de famille dévoué et une personne qui a inspiré tous ceux et celles qui ont eu le privilège de croiser son chemin. Il était un homme de cœur et d'esprit, un homme d'exception qui nous manquera. Juriste et plaideur de grande renommée, il a été un professionnel et un mentor exemplaire qui était apprécié tant par ses pairs que par la magistrature ainsi que par ses clients. Il a contribué à l'avancement de nombreuses facettes du droit de par son important apport et engagement à la pratique du droit », rappelle Me Chantal Chatelain, associée responsable du bureau de Montréal.

Dès le début de sa carrière, Me Langlois a eu le courage et la détermination, malgré son jeune âge et la conjoncture économique difficile de l'époque, de convertir une petite société d'avocats léguée par son père en ce qui est maintenant un cabinet reconnu à l'échelle de la province et du Canada. Me Langlois a joué un rôle clé pour que LKD soit constituée d'une équipe solide et respectée, particulièrement pour sa pratique en litige, tout en créant pour ses collaborateurs un environnement professionnel où il fait bon travailler.

Outre sa famille immédiate, son épouse Me Céline Garneau, ses cinq enfants, ses 10 petits enfants dont il était très fier, et de nombreux amis, Me Langlois laisse dans le deuil plus de 200 collègues pour qui il fut un modèle par sa grande conscience professionnelle, sa rigueur et sa disponibilité hors du commun. À titre de conseiller juridique remarquable, il aura contribué au développement du droit au Québec et au Canada et à l'avancement de la profession d'avocat.

L'ensemble de l'équipe et les collaborateurs du cabinet LKD



Raynold Langlois
1941–2014

présentent leurs condoléances à la famille de Me Langlois et partagent sa tristesse devant la disparition d'un personnage exceptionnel qui manquera à toutes et tous.

Juriste influent

Diplômé de la Faculté de droit de l'Université Laval en 1963, Me Langlois avait récemment souligné avec fierté le 50e anniversaire de son admission au Barreau. Il s'est imposé comme un leader dans des champs de pratique variés. Il a plaidé devant toutes les juridictions québécoises et fédérales, tant judiciaires qu'administratives.

Depuis le début de sa carrière, il a plaidé devant la Cour suprême du Canada dans plus d'une quarantaine de dossiers tous aussi diversifiés qu'importants. Du début des années 1960 jusqu'à tout récemment, il est intervenu dans plusieurs pourvois soulevant des questions liées notamment au droit commercial, au droit des communications et des télécommunications, à l'accès à l'information et à la protection des renseignements personnels, au droit constitutionnel et au partage des compétences, à l'indépendance de la magistrature, au droit maritime, et au droit de la consommation.

Des exemples marquants

Me Langlois a été impliqué dans des dossiers variés d'envergure. Il a représenté des gouvernements et des entreprises devant les organismes de réglementation tels que le CRTC, l'Office des transports du Canada et l'Office national de l'énergie. Il a également représenté des gouverne-

ments et des entreprises devant les tribunaux judiciaires de première instance et d'appel, notamment devant les cours fédérales et la Cour suprême du Canada dans le cadre de litiges en droit constitutionnel, administratif et commercial.

Sa grande compétence et son expertise lui ont valu de nombreuses victoires grâce à des interventions uniques telles que sa représentation du gouvernement fédéral dans l'un des dossiers les plus ardues en responsabilité des produits en Amérique du Nord, le dossier de la mousse d'urée formaldéhyde (MIUF). Il a également représenté le Procureur général du Canada dans le Renvoi sur le rapatriement de la Constitution et le Renvoi sur le veto constitutionnel du Québec. Il a aussi été impliqué auprès de la Cour suprême du Canada en 2008 dans l'affaire relative à la privatisation de 51,7 milliards \$ proposée par BCE Inc., l'une de plus importantes acquisitions par emprunt à l'échelle planétaire.

Il aura plaidé sa dernière cause à la Cour suprême du Canada en février 2014 dans l'affaire *Marcotte c. Fédération des caisses Desjardins du Québec*, un recours collectif mettant en cause la légalité des frais de conversion de devises applicables à des achats effectués à l'étranger par cartes de crédit. À la suite de procédures judiciaires s'étant échelonnées sur plus de 11 ans, la Cour suprême du Canada a fait droit aux arguments avancés par Me Langlois et reconnu la légalité de la pratique actuelle de sa cliente.

Me Langlois était également reconnu pour ses qualités de stratège aguerrri, et ce, sur des enjeux de politiques et d'affaires aussi bien que d'éthique et de gouvernance. Il a

Anthony Arquin choisi Avocat AJBM de l'année – Droit corporatif

Anthony Arquin

L'associé Anthony Arquin a été reconnu Avocat AJBM de l'année 2014 – Droit corporatif, à l'occasion du Gala « Les Leaders de demain » de l'Association du jeune barreau de Montréal (AJBM), qui avait lieu le 27 novembre 2014.

Les critères de sélection des lauréats de ce prix prestigieux comprennent l'excellence du dossier, les réalisations professionnelles et personnelles, la vision et les perspectives et l'engagement social. Les lauréats ont été sélectionnés par un jury composé de personnalités juridiques faisant partie du Conseil des gouverneurs de l'AJBM.

été le conseiller privilégié de nombreux hommes et femmes dans les domaines politiques et des affaires.

Force est de constater que son cheminement professionnel hors pair se démarque par la diversité, l'envergure et la complexité des dossiers dans lesquels il a été appelé à conseiller et à représenter sa clientèle. Les dossiers menés par Me Langlois et les jugements rendus au terme de ces procédures ont eu une grande influence sur la vie des justiciables à l'échelle du pays.

Activités et décorations au sein de sa profession

Le parcours de Me Langlois lui a valu une importante reconnaissance de ses pairs et plus largement de la communauté juridique. De nombreux prix et distinctions lui ont été décernés tout au long de sa carrière, et ce, de façon récurrente. On retrouve entre autres : Fellow de l'American College of Trial Lawyers, The Best Lawyers® in Canada, Benchmark Litigation, The Canadian Legal Lexpert® Directory, il a été lauréat de Lexpert® Zenith Award pour son leadership dans la profession, il a été honoré de la distinction « Avocat Émérite » du Barreau du Québec et plus récemment il a reçu le prix Justitia de l'Université Laval.

Engagements

Très actif au sein de la communauté du droit, Me Langlois a contribué au développement et au rayonnement de plusieurs projets :

- Conjointement avec des collègues de sa promotion, il a participé à la création en 2010 du Fonds « Promotion de droit 1963 – Démocratie et institutions parlementaires » visant à intéresser la relève en droit aux questions d'éthique et de gouvernance des institutions publiques;
- Dans le cadre du concours de plaidoirie la « Coupe du Doyen », il a incarné le rôle de juge, et ce, à plusieurs reprises et a prononcé des conférences à la Faculté de droit de l'Université Laval en lien avec des sujets d'intérêts pour les étudiants.

Une de ses plus grandes marques aura été le fait qu'il a conseillé, formé et accompagné de nombreux jeunes collègues du droit dans leur cheminement professionnel en leur transmettant sa passion et sa grande rigueur.

« La disponibilité, l'art d'écouter, et l'efficacité, sont les pierres angulaires de notre quotidien. »

– Me Raynold Langlois

Le DPCP annonce la composition du Comité Dalphond

Le Directeur des poursuites criminelles et pénales annonce la mise en place du comité spécial chargé de l'évaluation de l'enquête indépendante à la suite de la collision mortelle survenue le 13 février 2014, à Longueuil.

Ce comité sera composé de l'honorable Pierre J. Dalphond, juge à la retraite de la Cour d'appel du Québec, qui en assurera la présidence, de Me Lucie Joncas et Me Guy Loisel.

Monsieur Pierre J. Dalphond est diplômé de l'Université de Montréal et de l'Université d'Oxford. Il a été assermenté comme avocat en 1979 et a entrepris sa carrière comme clerk à la Cour suprême du Canada de 1979 à 1980. Il a travaillé au Conseil privé à Ottawa de 1982 à 1984. En 1984, il s'est joint au groupe du droit des affaires d'un cabinet d'avocats canadien. Alors qu'il y était associé, il a siégé à son comité exécutif. En 1995, à l'âge de 41 ans, Pierre Dalphond a été nommé juge à la Cour supérieure du Québec et promu, en 2002, à la Cour d'appel du Québec où il a siégé jusqu'à tout récemment. Il œuvre maintenant à titre d'avocat-conseil senior chez Stikeman Elliott.

Madame Lucie Joncas est avocate depuis 22 ans et agit principalement dans les domaines du droit criminel et du droit de la santé. Elle a complété, en 2001, une maîtrise en droit de la santé à l'Université de Sherbrooke. Sa thèse portait sur les nouvelles dispositions du Code criminel (Partie XX.I) et le traitement des personnes atteintes de troubles mentaux. Elle fut la présidente de l'Association canadienne des sociétés Élisabeth Fry (ACSEF 2010-2012). Elle fut également présidente de l'Association québécoise des avocats et avocates de la défense (AQAAD 2005-2007). Elle siège depuis 2005 au Conseil Canadien des avocats de la Défense ainsi qu'au Comité en droit criminel.

Monsieur Guy Loisel est procureur aux poursuites criminelles et pénales au bureau de Matane. Il est diplômé de l'Université Laval et membre du Barreau du Québec depuis 1999. Il débute sa pratique au sein d'un cabinet privé de Sept-Îles. Il pratique principalement en droit criminel et pé-

nal. Il a représenté la Ville de Sept-Îles à titre de procureur, ainsi que le Service de poursuites pénales du Canada à titre de mandataire. En 2001, Me Loisel devient substitut du procureur général du Québec et, depuis la création du DPCP, il occupe la fonction de procureur aux poursuites criminelles et pénales. Me Loisel plaide devant toutes les instances, y compris devant la Cour suprême du Canada.

Mandat du comité :

Le comité devra procéder à une nouvelle évaluation de l'ensemble de la preuve au dossier, incluant les compléments d'enquêtes que le comité pourrait juger nécessaire de requérir, afin de faire rapport à la directrice des poursuites criminelles et pénales et lui formuler une recommandation quant à savoir si des accusations devraient ou non être déposées. Cette recommandation sera rendue publique.

Pour Me Annick Murphy Ad. E., directrice des poursuites criminelles et pénales par intérim, la mise sur pied de ce comité s'inscrit dans une volonté déjà affirmée d'afficher une plus grande transparence particulièrement en matière d'enquêtes indépendantes.

« Je saisis parfaitement la nature délicate de ces dossiers. Il m'apparaît primordial d'expliquer adéquatement aux victimes et à la population les décisions prises par nos procureurs. Notre organisation doit évidemment œuvrer à ce que justice soit rendue selon la règle de droit » enchaîne-t-elle, « mais nous devons aussi être soucieux que la justice apparaisse avoir été rendue. Il en va de la nécessaire confiance que les gens doivent avoir en notre institution. »

L'évaluation devra être effectuée en considérant les Orientations et mesures du ministre de la Justice et les directives pertinentes du directeur, lesquelles intègrent, conformément à la Loi sur le Directeur des poursuites criminelles et pénales, ces orientations et mesures.

Dans l'éventualité où des accusations sont portées à la suite de la recommandation du comité, la poursuite sera conduite par Me Joncas.

ROBIC annonce l'addition de Charles Goyer et Steven Lam à son équipe des sciences de la vie

ROBIC, S.E.N.C.R.L. est heureux d'annoncer l'arrivée de Charles Goyer, Ph. D. et de Steven Lam, Ph. D., deux agents de brevets renommés du domaine des sciences de la vie.



Charles Goyer
se spécialise dans :

- la préparation et la poursuite de demandes de brevets;
- la rédaction d'opinions de validité, de contrefaçon, de liberté de fabrication et de brevetabilité;
- la conception et la mise en place de stratégies portant sur la gestion d'un portefeuille de brevets.

Il est agent de brevets enregistré au Canada et aux États-Unis depuis 2005. Charles a plus de 20 années d'expérience en matière de propriété intellectuelle. Il est particulièrement expérimenté dans le domaine des biotechnologies et en pratiques étrangères des brevets. Il est détenteur d'un doctorat en biochimie et d'une maîtrise en microbiologie, les deux impliquant la biologie moléculaire et la génétique.



Steven Lam
se spécialise dans :

- la préparation et la poursuite de demandes de brevets;
- la rédaction d'opinions de validité, de contrefaçon et liberté de fabrication, plus particulièrement dans les domaines reliés à la chimie et aux sciences de la vie;
- la gestion d'un portefeuille de brevets;
- vérifications diligentes.

Il est agent de brevets enregistré au Canada et aux États-Unis depuis 2012. Steven a obtenu la meilleure note au Canada pour la rédaction d'une demande de brevets lors de l'examen de compétence au titre d'agent de brevets en 2012 et a reçu le prix Marie F. Morency de la fondation de l'Institut de propriété intellectuelle du Canada.

Nathalie Gagnon obtient l'un des prix les plus convoités dans le monde juridique au Canada



Me Nathalie Gagnon, associée chez BCF dans le domaine des fusions et acquisitions, a reçu le 20 novembre dernier à Toronto l'un des très convoités et prestigieux prix Rising Stars de

Lexpert, décernés aux avocats de moins de 40 ans s'étant les plus démarqués au Canada. Dans la communauté juridique, ce prix est considéré par beaucoup comme l'un des plus importants au pays.

Cette distinction lui est pleinement méritée. Nathalie Gagnon a une approche créative qui lui permet de créer de solides relations avec ses clients. Elle écoute attentivement leurs objectifs, ce qui lui permet d'identifier les défis des transactions dans lesquelles elle se dévoue avec une extraordinaire énergie et passion. Elle agit également à titre de codirigeante de l'équipe stratégique des fusions et acquisitions au sein de BCF et joue un rôle crucial à la croissance de l'organisation.

Nathalie Gagnon souhaite en plus faire une différence dans son milieu en s'impliquant auprès de la Fondation Québec Jeunes, en tant que membre du conseil d'administration. Elle préside notamment le Bal de la Saint-Valentin qui, en 2014, a permis de réaliser 630 000 \$ de profits pour le bénéfice des jeunes en difficulté. Elle deviendra en 2015 présidente des activités de financement de la fondation.

Par son engagement absolu envers ses clients, Nathalie Gagnon souhaite contribuer au succès des entrepreneurs québécois. Nous sommes fiers d'avoir chez BCF une avocate avec un tel sens du leadership et de l'éthique. À l'instar de la gagnante de l'année dernière, sa collègue Pascale Dionne, elle est la preuve qu'il est possible de pratiquer le droit des affaires autrement.

Une reconnaissance importante pour notre associé conseil

BCF Avocats d'affaires tient à souligner une importante reconnaissance à l'endroit de l'honorable Michel Robert, associé conseil au sein du cabinet. La division du Québec de l'Association du Barreau canadien (l'« ABC-Québec ») crée les Prix Michel-Robert pour honorer sa contribution à la justice canadienne.

Ces prix rappelleront le rôle déterminant qu'a joué ce grand juriste en droit public et constitutionnel. Il a participé à la fois à la rédaction de la Charte québécoise des droits et libertés en 1975 et aux négociations qui ont mené au rapatriement de la Constitution canadienne en 1982, ainsi qu'à l'insertion de la Charte canadienne des droits et libertés. Ces deux chartes ont significativement changé la vie juridique du pays.

« J'accepte avec empressement l'honneur qui m'est fait de prêter mon nom à ces deux prix qui, je l'espère, se révéleront convoités et prestigieux », a affirmé Michel Robert en réaction à cette reconnaissance qui grave son nom dans l'histoire judiciaire québécoise. « Les perturbations que vit le monde actuel sur les plans de la gouvernance démocratique rendent, a-t-il ajouté, le maintien de la règle de droit plus nécessaire que jamais, tout en assurant un équilibre raisonnable et juste avec les pouvoirs de protection de l'État et de ses composantes démocratiques. »

Les Prix Michel-Robert récompenseront le meilleur

leur mémoire de maîtrise et la meilleure thèse de doctorat rédigés par des étudiants d'une faculté de droit du Québec dans l'un des domaines suivants : droit international, droit constitutionnel et droits et libertés de la personne, ainsi que les travaux relatifs à l'État de droit. Ces prix seront accompagnés d'une publication des ouvrages primés par la maison d'éditions Yvon Blais et d'une bourse aux auteurs récompensés. Les premiers Prix Michel-Robert seront remis à l'automne 2015.

Antoine Leduc, président de l'ABC-Québec et associé chez BCF, a indiqué être un grand admirateur du magistrat qu'il est : « C'est ma façon de vous dire merci et d'associer votre nom à un projet qui vise à diffuser les connaissances juridiques dans des domaines auxquels vous avez été intimement associé durant toute votre carrière. »

En plus d'être honoré de cette reconnaissance, l'honorable Michel Robert a été nommé Officier de l'Ordre du Canada pour ses qualités remarquables de juriste et d'administrateur en tant que juge en chef du Québec et de la Cour d'appel de 2002 à 2011. L'insigne lui sera remis par Son Excellence le très honorable David Johnston, gouverneur général du Canada, lors de la cérémonie d'investiture le 21 novembre 2014 à 10h30.

BCF est fier d'avoir en ses rangs cet homme d'exception et de pouvoir compter sur son expertise et sa rigueur.

L'honorable Jean-Louis Baudouin reçoit de prestigieuses distinctions en France



Le Président de l'Université
Montpellier, Philippe Augé (gauche),
honorant l'associé de Fasken
Martineau, Jean-Louis Baudouin
(droite).

doctorat honoris causa de l'Université Montpellier.

« Toutes nos félicitations à Me Baudouin pour ces honneurs bien mérités qui soulignent sa carrière prodigieuse et sa contribution remarquable au domaine juridique depuis des décennies. Civiliste mondialement reconnu, nous sommes extrêmement fiers et privilégiés de pouvoir compter Me Baudouin parmi les membres du cabinet », a indiqué Éric Bédard, l'associé directeur du cabinet pour la région du Québec.

Me Baudouin est docteur honoris causa de plusieurs universités au Canada, en France et en Belgique. Il a également reçu de nombreuses récompenses et distinctions, notamment la médaille du Grand officier de l'Ordre national du Québec en 2012 et le Prix Ramon John Hnatyshyn décerné par l'Association du Barreau canadien en 2005, pour sa contribution exceptionnelle au savoir juridique canadien. Me Baudouin est également membre de la Société royale du Canada et membre d'académies et d'associations prestigieuses.

Fondée en 1922, l'Académie des Sciences d'Outre-Mer est un établissement public qui a pour vocation d'étudier sous leurs aspects scientifiques, politiques, économiques, techniques, historiques, sociaux et culturels, les questions relatives aux pays situés au-delà des mers et d'associer à cet effet, des personnalités françaises et étrangères compétentes, dans un esprit de complète objectivité et d'entier désintéressement.

Adoption du projet de loi 17

La nouvelle gouvernance du Barreau du Québec voit le jour

Loi modifiant la Loi sur le Barreau, la Loi sur le notariat et le Code des professions et salue, à ce point tournant de son histoire, les efforts herculéens de tous les intervenants dans ce dossier. « Avec l'adoption de cette loi, le Barreau du Québec entre dans la modernité et entame la mise en place effective de sa nouvelle gouvernance, déclare Me Bernard Synnott, bâtonnier du Québec. Cette journée marque pour nous le terme de plus d'une année d'efforts pour « dessiner » le nouveau Barreau et le coup de départ des étapes subséquentes de cette transformation historique », ajoute-t-il.

Le prochain conseil d'administration du Barreau sera composé de seize (16) administrateurs, dont douze (12) à des postes électifs. Le bâtonnier sera élu au suffrage universel des membres pour un mandat de deux ans renouvelable une fois et quatre administrateurs seront nommés par l'Office des professions.

Les caractéristiques principales qui forment la pierre d'assise de la réforme de la gouvernance du Barreau sont des mandats plus longs pour les élus, un conseil d'administration réduit et une représentativité équilibrée entre les professionnels et les membres du public au conseil d'administration de l'Ordre. Ces caractéristiques permettront de donner au Barreau du Québec une meilleure cohérence institutionnelle et une structure plus souple, en plus de contribuer à l'accroissement de la confiance des citoyens dans le système professionnel.

« Je tiens à remercier tout particulièrement ma prédécesseur, la bâtonnière Johanne Brodeur, Ad. E., ainsi que l'ensemble des parlementaires qui ont permis de mener à bien ce projet, dont notamment la ministre de la Justice du Québec, Me Stéphanie Vallée. L'adoption du projet de loi 17 imprime un nouveau souffle à la mission fondamentale du Barreau du Québec », a souligné le bâtonnier Synnott.

Lavery souligne sa croissance exceptionnelle en 2014 et lance une nouvelle campagne publicitaire « Des alliés performants »

À la suite de la croissance exceptionnelle enregistrée depuis le début de 2014, Lavery lance une nouvelle campagne publicitaire qui affirme son ambition d'être la référence en droit dans le monde des affaires. Après plus de 100 ans au service des entreprises, Lavery regroupe aujourd'hui plus de 200 avocats qui oeuvrent dans tous les champs d'expertise pertinents au monde des affaires.

Évoquant les valeurs, les qualités et les exigences que le monde du sport partage avec celui des affaires, la campagne publicitaire a pour fil conducteur « Des alliés performants ». Le terme « alliés » souligne la relation privilégiée que développe Lavery avec chacun de ses clients, tandis que « performant », en affaires comme dans le sport, est le résultat des compétences et de l'expérience acquise ainsi que du travail acharné pour atteindre l'objectif visé.

Les annonces présentent des athlètes dans l'intensité de l'action qui arborent avec fierté le vert officiel de Lavery tandis que les messages principaux évoquent les besoins ou les objectifs des clients auxquels la signature sous-jacente apporte la réponse appropriée. Cette campagne permet aussi d'introduire la nouvelle signature « Lavery Avocats » qui rejoindra directement les dirigeants d'entreprises.

Dans un souci de cohérence et d'unicité, la campagne se déclinera à travers plusieurs messages illustrant les compétences institutionnelles et les expertises sectorielles du cabinet. Des messages permettront aussi d'appuyer les campagnes de recrutement de stagiaires, d'annoncer l'embauche de nouveaux avocats ou de souligner les événements commandités par Lavery.



Don McCarty

Les messages seront diffusés sur le site Web et sur toutes les plateformes de médias sociaux de Lavery ainsi qu'à travers un large éventail de médias imprimés et numériques. Ils seront accessibles en tout temps et en tout lieu, à partir d'un appareil fixe ou mobile (<https://www.youtube.com/watch?v=8MjJq13zqj4>).

« Les compétences et l'expertise juridiques qu'offrent les avocats d'affaires de Lavery à tous nos clients, à partir des cinq bureaux de notre réseau, leur permettent de prendre les devants et d'atteindre leurs objectifs d'entreprise avec succès », a souligné l'associé directeur du cabinet, Don McCarty. « Cette nouvelle campagne publicitaire forte et distinctive démontre que Lavery possède la puissance et la force d'un cabinet de calibre international ainsi que l'agilité et la réactivité qui nous permettent d'assurer à chaque client des solutions qui répondent à ses besoins ».

Me Pierre J. Dalphond, juge retraité de la Cour d'Appel, s'est joint à Stikeman Elliott



Champs de pratique

Ancien juge doyen de la cour d'appel, l'honorable Pierre Dalphond est avocat-conseil senior au bureau de Montréal de Stikeman Elliott au sein du groupe du litige. Sa pratique est axée sur la prestation de conseils stratégiques dans tous les domaines du droit et il a agité à titre de médiateur et d'arbitre commercial.

Pendant sa carrière de juge de 1995 à 2014, il a écrit environ 1 500 jugements, dont plusieurs font autorité en droit constitutionnel, recours collectif, assurance, construction, droit des sociétés et des affaires, valeurs mobilières, droit bancaire et insolvabilité.

Avant d'être nommé juge en 1995, à l'âge de 41 ans, il était associé d'un autre cabinet d'avocats pancanadien et il oeuvrait en droit des affaires. Sa pratique portait plus particulièrement sur l'investissement au Canada, les contrats de fourniture d'énergie de grande envergure (électricité et gaz), les financements privés et les contrats complexes de partenariat ou d'acquisition.

Précédemment, il a été clerk à la Cour suprême du Canada et a travaillé au Conseil privé à Ottawa. Il a été décrit dans diverses publications comme l'un des meilleurs juges au Canada dont le Supreme Court of Canada Survey de Lexpert (2011).

Activités professionnelles

L'honorable Pierre Dalphond est membre du conseil de l'Association québécoise de droit comparé, de la faculté de l'Institut Philippe Kirsch (organisation dévoué à la promotion du droit international), de l'Institut du droit des affaires internationales d'ICC, de CCI Canada (arbitrage) et de l'International Bar Association.

Alors qu'il était magistrat, il a été président de l'Association canadienne des juges des cours supérieures et du comité consultatif sur les nominations à la magistrature au Québec et membre de nombreux comités du Conseil canadien de la magistrature, des tribunaux et du barreau.

Comme membre du barreau, il a occupé divers postes au sein d'organisations sociales, politiques et artistiques, dont la présidence du conseil. Il a été aussi administrateur d'une importante entreprise de publications.

Très actif dans la formation juridique, il donne régulièrement des conférences au Canada et à l'étranger (plus d'une centaine ces dix dernières années au Canada, aux États-Unis, en Chine, au Brésil, en France, au Rwanda et au Kenya).

Il a aussi organisé des programmes de formation pour avocats ou juges et a présidé de nombreux concours pour étudiants et jeunes avocats.

Publications et Conférences

- « La conception du juge Gonthier de l'indépendance judiciaire et du rôle des juges », dans Responsabilité, Fraternité et Développement Durable en Droit, en mémoire de Charles Doherty Gonthier, sous la direction de Michel Morin et al., LexisNexis, 2012, p. 81-100;
- « La doctrine a-t-elle un avenir au Québec? », (2008) 53 Revue de droit de McGill p. 517-532;
- « Le style civiliste et le juge québécois », dans Le droit civil, avant tout un style?, sous la direction de Nicholas Kasirer, Éditions Thémis, Montréal, 2003;
- « Entreprise et vente d'entreprise en droit civil québécois », (1994) 54 Revue du Barreau du Québec p. 35-94;
- « Letter of Credit », dans International Business Transactions (Pays-bas : Kluwer, 1994) avec Glen A. Bowman.

Études et diplômes

Université de Montréal (licence en droit et mineure en chimie), Université d'Oxford (M. Phil. en philosophie, droit et politique) et Université Dalhousie (certificat en common law).

Honneurs et distinctions

Conféré le titre « honorable » à vie (2014), Diplômé émérite de l'Université de Montréal (2003), médaille du jubilé d'or de la Reine (2002), liste du doyen (1978), prix Carswell en droit constitutionnel (1977), médaille du Gouverneur général du Canada (1972).

Admission au barreau

Québec, 1979



le Parchemin

CRÉATEUR DE BONHEUR DEPUIS 1966

Votre partenaire corporatif



Sondage Léger Marketing
Meilleure bijouterie
18 années consécutives



- Festivités
- Événements
- Réceptions
- Départ à la retraite
- Congrès
- Promotions

Bijouterie & montres

Chocolats Godiva

Écriture & Cie

Cadeaux

Art



Témoignez votre reconnaissance
pour la confiance que l'on vous porte.
Offrez l'originalité, la qualité et le raffinement
du Parchemin, votre partenaire – cadeaux corporatifs.

Tél. : 514 845-5243, poste 242

☐ Place des Arts
175, rue Sainte-Catherine Ouest
Montréal (Québec) H2X 1Z8

☐ Métro Berri-UQAM
505, rue Sainte-Catherine Est
Montréal (Québec) H2L 2C9

www.parchemin.ca

RÉGIME D'ASSURANCE AUTO ET HABITATION EXCLUSIF AUX JURISTES

EXCELLENTS TARIFS ! JUGEZ-EN PAR VOUS-MÊME



**JOIGNEZ-VOUS AUX MILLIERS DE JURISTES CANADIENS QUI DÉPENSENT
MOINS POUR LEURS ASSURANCES AUTO ET HABITATION !**

TÉLÉPHONEZ OU CLIQUEZ POUR
OBTENIR UNE SOUMISSION

1 877 314-6274

www.assurancebarreau.com



Certaines conditions s'appliquent. Le régime d'assurance auto et habitation parrainé par l'AABC est émis par La Personnelle, assurances générales inc. au Québec et par La Personnelle, compagnie d'assurances dans les autres provinces et territoires. Il se peut que certains produits et services ne soient pas offerts dans toutes les provinces et tous les territoires. AABC Services d'assurances est une division de 3303128 Canada Inc., courtier d'assurances certifié. L'assurance auto n'est pas offerte au Manitoba, en Saskatchewan ni en Colombie-Britannique, où il existe des régimes d'assurance gouvernementaux. Les clauses et modalités relatives aux protections décrites sont précisées au contrat d'assurance. Certaines conditions et exclusions s'y trouvent.